Paléographie.

Joyce S. and Arthur E. Gordon, *Contributions to the Palaeography of Latin Inscriptions* (*University of California, Publications in Classical Archaeology*, vol. III, n° 3, p. v-xii, 65-242, pl. 10-17, 36 fig.) : Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1957.

— *Album of dated Latin Inscriptions, Rome and the Neighborhood, Augustus to Nerva*, part. I : University of California Press, 1958, 160 pages, 67 planches.

Les trois beaux volumes publiés par M. et Mme Gordon nous apportent une partie des résultats auxquels ont abouti les recherches qu'ils ont effectuées à Rome en 1948-1949 et 1955-1956 et au cours desquelles ils ont recueilli une abondante collection d'estampages et de photographies de toutes les inscriptions datées ou datables antérieures à l'année 500. Ces trois premiers volumes sont consacrés à Rome et à la période qui s'étend d'Auguste à Nerva, ou, plus précisément, de 83 *ante* J.-C. à 98 A. D., six inscriptions étant antérieures au début du Principat. L'*Album* reproduit 159 inscriptions ; le volume de texte contient une description minutieuse de chacune d'entre elles, une bibliographie, une transcription et un commentaire destiné à justifier la transcription et, éventuellement, la date. Pour une quarantaine de textes les épigraphistes trouveront dans ce commentaire des interprétations ou des éléments de datation nouveaux. Les *Contributions* contiennent l'étude paléographique. Les deux auteurs se sont réparti la tâche de la façon suivante : la partie proprement épigraphique est l'œuvre de M. Gordon, la partie paléographique celle de Mme Gordon.

C'est avec un plaisir tout particulier que j'ai ouvert ces livres : ils comblent partiellement l'un des vœux que j'avais formulés lors du *Deuxième Congrès international de paléographie*, en 1953, et réalisent un projet pour lequel j'ai moi-même commencé à réunir des matériaux ; c'est avec soulagement que je me vois devancé et déchargé d'une tâche fort lourde et dispendieuse, à laquelle M. et Mme Gordon étaient bien mieux préparés que moi. Ils ont eu l'amabilité de dire que mon rapport de 1953, l'*Écriture latine* que nous avons publiée en 1938, J. Mallon, Ch. Perrat et moi, et la *Paléographie romaine* de J. Mallon avaient contribué à orienter leurs travaux. Je les en remercie, et j'espère que leurs lecteurs jugeront que cette influence a été heureuse.

Ce sont, cela va de soi, les *Contributions* qui ont retenu spécialement mon attention. En 1955, je croyais devoir écrire (*Scriptorium*, IX, p. 146) : « Des cinq éléments que doit, suivant l'admirable analyse

qu'a donnée J. Mallon, p. 22 sq. de sa *Paléographie romaine*, étudier le paléographe : les formes, l'angle, le ductus, le module et le poids, l'Épigraphie a à peine abordé l'étude des formes ». Grâce à Mme Gordon cette ère est révolue : pour la première fois l'écriture des inscriptions est étudiée comme l'est — ou devrait l'être — celle des livres manuscrits : on pourra désormais parler d'une « Paléographie des Inscriptions » ; celles du Ier siècle se trouvent même, dès maintenant, mieux étudiées que la plupart des grands manuscrits des IVe et Ve siècles. Prenant comme guide la *Paléographie* de J. Mallon, Mme Gordon examine : la répartition des « graisses », ou, pour parler plus simplement, des « pleins » et des « déliés », dans l'écriture gravée, le ductus et la forme des lettres, les « empattements », puis, avec la collaboration de M. Gordon, les *apices*, l'abréviation COS, les quelques vestiges des lignes horizontales ou verticales qui ont servi de guide au graveur, les ligatures, la hauteur des lignes, les nombres, la ponctuation, les « petites » lettres, le I long — pour lequel il faudra confronter ses conclusions avec l'ouvrage déjà ancien de E. A. Loew, *Studia Palaeographica* (Sitz. d. kgl. Bayer. Akademie d. Wiss., Philosophisch-philologische u. histor. Kl. Jahrg. 1910, 12 Abh.) — les lettres hautes, la coupure des mots en fin de ligne. En conclusion, M. Gordon rassemble les éléments de datation relevés sous chacune de ces rubriques. Il ne nous laisse, d'ailleurs, nourrir aucune illusion sur la portée de ceux-ci : il répond nettement, dans sa préface, à la question : « Peut-on actuellement dater paléographiquement une inscription latine? » — « A notre avis, non ! » Il admet pratiquement trois grandes divisions entre lesquelles il est relativement facile de répartir les inscriptions : l'époque « archaïque » ou « primitive », l'époque qui va d'Auguste à la fin du IIe siècle, l'époque « récente » ; aller au delà lui paraît difficile, et encore faut-il tenir compte des différences régionales. Ces réserves sont assurément parfaitement justifiées ; elles ne s'appliquent pas seulement aux inscriptions, mais à tout document graphique, puisqu'elles correspondent aux grandes divisions de l'histoire de l'écriture latine. Je les crois, cependant, trop pessimistes : il me paraît probable que, dans beaucoup de cas, une utilisation judicieuse des données rassemblées ici permettra de trouver des arguments susceptibles d'appuyer, pour la région romaine naturellement, des datations plus précises, car l'étude de M. et Mme Gordon m'a paru très consciencieuse, vraiment exhaustive. Je me suis livré au même travail, pour la même époque, à Pompéi, et, sauf sur quelques points de détail, j'ai retrouvé dans mes notes les mêmes faits et les mêmes dates. Lorsque j'ai remarqué dans l'*Album* quelque détail qui m'a paru caractéristique, il n'y a pas d'exemple qu'en me reportant au texte je ne l'ai pas vu signalé. Or, l'étude paléo-

graphique de 159 inscriptions n'est pas un petit travail, ni même un travail très amusant : elle demande beaucoup de temps, d'attention, d'ordre, bref beaucoup de courage, et nous ne devons pas ménager aux auteurs l'expression de notre admiration à cet égard.

Les reproductions sont en général excellentes : M. et Mme Gordon ont choisi, pour des raisons très valables, de photographier les estampages plutôt que les originaux ; les estampages sont bons, les photographies le sont donc aussi. Signalons en passant, puisque M. et Mme Gordon ont passé en revue les principales difficultés de l'entreprise, qu'une solution excellente y a été apportée par l'emploi d'un éclairage à la lumière monochromatique produite par une lampe à vapeur de sodium et — ceci pour les gravures très fines — par la fluographie (cf. M. Deribère, J. Porchez, G. Tendron, *La photographie scientifique*, Paris, 1951), mais les deux procédés sont d'un emploi assez difficile *in situ*. La seule critique qu'on doive adresser à l'*Album*, c'est qu'une demi-douzaine de reproductions d'écritures relativement petites, comme celles des *Actes* des Arvales (nº 111, par exemple), sont beaucoup trop réduites.

Le livre nous apporte donc une très abondante moisson de petits faits bien observés et bien datés. Ce qui déconcertera peut-être le lecteur, c'est l'absence d'une synthèse lui permettant d'entrevoir les grandes lignes de l'histoire de l'écriture au Ier siècle. Cette absence est sans doute le fait de la prudence scientifique des auteurs, mais c'est aussi la conséquence de la nature du matériel recueilli. Nous n'avons que des inscriptions gravées et que des inscriptions datées, par définition même. Or, comme on pouvait le supposer *a priori* et comme la lecture du travail le confirme, la lettre gravée est conservatrice et ne reflète que de très loin l'évolution de la lettre écrite. Mme Gordon a cherché à tenir compte de celle-ci, grâce à la *Paléographie* de Mallon. Elle s'est efforcée de retrouver sous le ciseau du graveur le geste de l'*ordinator* ; elle a même supposé que l'esquisse était tracée sur la pierre au pinceau ou au tire-ligne. Je ne crois beaucoup ni à l'un ni à l'autre. Je crois avoir à Pompéi des *graffiti* qui sont l'équivalent de l'esquisse des caractères gravés. Je crois que l'*ordinator* a été beaucoup plus libre, dans la répartition des « graisses », par exemple, que Mme Gordon ne l'a cru ; que le graveur adapte beaucoup plus arbitrairement les formes que lui offre l'écriture spontanée au calame ou au pinceau à l'effet qu'il recherche. Par le rapprochement des *dipinti* et des inscriptions, il est possible, à mon sens, d'établir une hiérarchie des écritures conforme au goût des contemporains, de discerner les influences réciproques, par exemple dans la forme des empattements, de sorte qu'il est possible d'établir dans l'*Album* des Gor-

don des classements qui exprimeraient, souvent par de minuscules détails, le mouvement réel de l'écriture. Mais, à Rome, M. et Mme Gordon n'avaient aucun des points de comparaison que nous offre Pompéi : ils se trouvaient devant des écritures stylisées, et rien ne leur permettait de discerner le mécanisme et le sens de cette stylisation. La lecture de leur livre démontre la vérité de cette opinion qui nous est chère à J. Mallon et à moi, qu'on ne peut faire l'histoire de l'écriture sans faire appel à tous les documents graphiques, le rôle des inscriptions étant, dans cette perspective, d'apporter des dates. M. et Mme Gordon ne pouvaient donc absolument pas construire, devant le matériel qu'ils avaient rassemblé, une synthèse valable, et ils ont eu raison de ne pas chercher à le faire.

Sur un autre point, plus grave, leur matériel les a trahis. On ne rencontre que fort peu et très tard dans leur *Album* de ces inscriptions du type de leur nº 128 qui sont gravées dans une variété de ce qu'on appelle communément la « capitale rustique » et à laquelle je donne le nom de « baroque » ; or, à Pompéi et à Rome même, nous en avons, depuis Claude et Néron, au moins, de très nombreux exemples. Cette absence s'explique : ces inscriptions sont, très souvent, des « funéraires », elles ne sont donc pas datées au sens strict du mot ; mais, en fait, beaucoup le sont puisque nombre d'entre elles sont des épitaphes d'esclaves et d'affranchis de Tibère, de Claude ou de Néron. Ces écritures, qui sont la création du siècle d'Auguste, sont alors les écritures à la mode, les écritures excentriques : sous Hadrien elles acquerront droit de cité même dans des inscriptions plus officielles, qui, celles-là, portent leur date. L'absence de ces écritures dans l'*Album* fausse donc la perspective qui s'en dégage et rend inexplicable maint détail des inscriptions qui y figurent. Je crains donc que M. et Mme Gordon aient pris l'expression « inscriptions datées » en un sens trop restreint. Une inscription — ou un manuscrit — datée n'est pas nécessairement celle qui porte une date ou qui peut être attribuée à une ou deux années déterminées, mais celle qui peut être située entre deux dates extrêmes pouvant être distantes de vingt-cinq ans. Mais évidemment, s'il avait fallu que M. et Mme Gordon fassent place à toutes les inscriptions qui répondent à ces conditions, nous n'aurions pas aujourd'hui leur livre. Qui veut aboutir doit se borner. J'estime, pour ma part, que nous devons plutôt les remercier de s'y être résignés que le leur reprocher.

Nous devons aussi souhaiter qu'ils mettent rapidement à notre disposition, au besoin plus sommairement, les autres photographies qu'ils ont recueillies. Ils nous annoncent un volume consacré aux inscriptions antérieures à Auguste. Puisse-t-il voir rapidement le jour, mais que cela ne leur fasse pas négliger les inscriptions postérieures

à Nerva. Je crois qu'elles sont plus importantes encore, au moins pour l'histoire de l'écriture, puisqu'elles seront contemporaines de la création de la « minuscule », et que, sans elles, aucun travail approfondi sur ce sujet n'est possible.

R. Marichal.

Stelio Bassi, *Monumenta Italiae Graphica* ; I : *La scrittura greca in Italia nell' età arcaica* [1956] ; II : *La scrittura calligrafica greco-romana* [1957] : Cremona, Società Editoriale Cremona Nuova (les deux fascicules reliés en un vol. in-4° de 143 pages et LXXII planches photographiques).

M. Bassi, qui appartient à la Bibliothèque nationale de Turin, publie, à compte d'auteur, dans le cadre d'une collection annoncée sous le titre « Instituta et Monumenta », un volume luxueux consacré à l'histoire de l'écriture dans l'Italie ancienne, ou, pour mieux dire (et la réserve est importante), à l'illustration de cette histoire ; la partie « texte » du livre n'est que le commentaire individuel des illustrations de la partie « planches ». Le recenseur bornera ici les observations aux documents antérieurs à l'époque d'Auguste (p. 1-84 et pl. I-XXXV), en signalant simplement que la fin de l'ouvrage suit, sous ses diverses formes (monumentale, onciale, cursive) dans ses diverses utilisations (publiques ou privées), sur ses différents supports (pierre, mosaïque, cire, papyrus, parchemin, etc.), l'évolution de l'écriture latine à travers des documents s'étageant du I^er^ au IX^e^ siècle.

Disons tout de suite qu'à vouloir embrasser un domaine aussi vaste, aussi divers, aussi obscur souvent, que l'histoire de l'écriture en Italie, on s'expose, nécessairement, à des critiques. Il n'était peut-être pas très utile de reproduire des documents égyptiens ou phéniciens (pl. B-C), encore qu'en Sicile ou en Sardaigne l'écriture punique ait eu quelque durée (voir la curieuse inscription trilingue conservée à Turin, pl. XXXV, 98), mais on sait qu'elle a été sans influence sur les autres alphabets ; on regrettera, en revanche, que l'auteur ait été si discret (pl. A, bas) sur les témoignages italiens d'écritures égéennes. Les alphabets grecs sont largement illustrés, tant par des documents importés de Grèce propre (pl. F-G, et III-IX) que par des documents de Grande-Grèce et de Sicile (pl. L, M, et X-XVI) ; le vase célèbre du Dipylon n'est sans doute là (pl. D-E) que pour introduire celui de Pithécuse (pl. F-G). L'étrusque s'intrique avec le grec (pl. N : inscription « métrique » [??] de Caere ; pl. I-II : abécédaires ; pl. XVII-XIX : documents divers), et est, au total, faiblement représenté. Rapide (trop pour être bien utile) est l'échantillonnage (pl. XX-XXVIII) pour l'ombrien, le fa-

lisque, l'osque, le messapien, le guerrier de Capestrano, la stèle de Novilara, le vénète) ; le sicule n'apparaît que page 62, le rétique et le lépontique nulle part. Les écritures latines anciennes sont représentées par la stèle de Tibur, la fibule de Préneste, le vase de Duenos, le cippe du Forum, et deux douzaines de courtes inscriptions d'époque républicaine. Les illustrations, dans l'ensemble, sont belles et bonnes, et consistent le plus souvent en photographies des originaux ; il y a quelques photographies de dessins (copies) dont l'autorité est moindre. Les commentaires (avec bibliographie) paraissent souvent de seconde main ; et on se gardera de prendre comme sûres les datations (mêmes floues) indiquées pour les documents : il arrivera qu'on ait à rabattre de deux bons siècles.

Le principal reproche qu'on sera tenté de faire à ce volume de *specimina* porte sur la présentation du plan. Il nous semble qu'on aurait pu la concevoir et l'organiser plus clairement : 1° Documents *autres* que ceux des alphabets grecs et étrusques et de leurs dérivés ; il y aurait eu intérêt ici à donner, avec détail, *tout* ce qu'on connaît (lame d'or de Comiso, inscriptions des Lipari, etc.), exception faite du punique. — 2° Documents grecs d'Italie. — 3° Documents messapiens (alphabet dérivé du grec). — 4° Documents étrusques. — 5° Documents des alphabets (autres que latins) dérivés (principalement) de l'étrusque. — 6° Documents latins. — L'alphabet étrusque est bien issu de l'alphabet grec, mais hors d'Italie et avant la période qui, ici, nous intéresse. Du point de vue de l'histoire des écritures d'Italie, il y a là deux sources distinctes (bien que leur parenté originelle et les contacts des deux civilisations aient amené certaines contaminations). La filiation des écritures, avec ses conséquences diverses, n'apparaît qu'imparfaitement dans la structure du livre.

Ceci dit, et bien qu'il reste à mi-chemin entre la vulgarisation et l'instrument de travail scientifique, cet ouvrage sera sûrement d'une grande utilité.

Michel LEJEUNE.

J. JIMENEZ DELGADO, *De orthographia latina* (Textos « Palaestra ») : Barcelona, Gráficas Claret-Lauria, 5 ; 1958, 78 pages.

Cet opuscule nous parvient au cours même de la mise en pages de la *Revue*, et par conséquent ne peut faire l'objet que d'une brève mention. Il constitue une mise au point et un complément d'observations présentées antérieurement par l'auteur (*Palestra latina*, nos 66-74 ; *Helmantica*, 1, p. 41-45 ; 7, p. 209-260) ; il comprend une partie historique (orthographe archaïque, classique, postclassique) dans laquelle il est peut-être trop parcimonieusement fait état des innombrables ressources de

l'épigraphie ; et une partie pratique, dans laquelle l'auteur s'inspire de considérations utilitaires dont beaucoup sont étrangères à la tradition latine (majuscules, séparation syllabique, signes typographiques, maintien du *j* et du *v*...) et qui pourront susciter bien des objections. Mais on ne peut que savoir gré à l'auteur de la persévérance qu'il met à susciter un accord sur une question qui demeure obstinément à l'ordre du jour.

J. MAROUZEAU.

Histoire littéraire.

M. NEUMANN, *Die poetische Gerechtigkeit in der neuen Komödie. Untersuchungen zur Technik des antiken Lustspiels* : Diss. Mainz, Speyer, Pilger-Druckerei, 1958, 192 pages.

Deux termes demandent une explication dès le titre donné à cette Dissertation : en quoi l'équité réalisée dans une œuvre de théâtre peut-elle être dite « poétique », et de quelle « technique » s'agit-il là? Pour ne pas nous attarder à une querelle de mots, disons que « poétique » signifie simplement qu'il est traité ici d'ouvrages en vers, et que la « technique » n'est pas autre chose que la « pratique » observée par les auteurs. Par « poetische Gerechtigkeit », dit l'auteur dans ses *Vorbemerkungen*, « on entend la préoccupation qu'a l'auteur de ménager à chaque personnage le sort que méritent ses actions ou son caractère ». Le fait mérite en effet d'être observé, comme indice d'une mentalité qui est commune à tous les auteurs comiques, grecs et latins, mais aussi, pourrait-on dire, à la pratique comique universelle. Car il ne s'agit pas là d'une conception qui relève de la morale au sens noble du mot, non plus que d'une prétendue atmosphère dionysiaque (cf. p. 10), non plus que d'une disposition « chevaleresque » des anciens quand il s'agit particulièrement de l'attitude envers les femmes (p. 180). La qualité de la morale ici en cause est d'un ordre bien inférieur ; il ne s'agit guère pour l'auteur comique de réserver aux vertus et aux vices les sanctions que commanderait la morale, mais bien plutôt de miser sur les goûts du public afin de lui ménager sans réserve l'amusement qu'il réclame. Ce qui obtient la faveur de l'auteur comme du public, c'est la jeunesse, la beauté, la ruse, le succès, la bonne vie ; les personnages sont flattés dans la mesure où ils sont sympathiques plutôt que vertueux. C'est là la loi du genre, qui le distingue par exemple de la tragédie, de la poésie lyrique, où la règle est d'émouvoir et de passionner. Et, comme le fait remarquer l'auteur du présent mémoire, cette moralité facile de la comédie se manifeste à plaisir dans les scènes finales, qui doivent laisser sur une impression de relaxation.